



**Demande d'inscription dans une école Maternelle
ou Élémentaire publique
De la Ville de CAZERES-SUR-GARONNE**

I. L'inscription de votre enfant :

L'inscription à l'école maternelle et à l'école élémentaire des enfants ayant atteint l'âge de l'obligation scolaire (3ans) n'est pas toujours automatique. Elle nécessite une démarche à la mairie dans les cas suivants :

- Première scolarisation en école maternelle pour les enfants ayant atteint l'âge de 3 ans d'ici le 31 décembre de l'année civile en cours.
- Première scolarisation en école élémentaire et entrée en classe de CP.
- Première scolarisation sur la commune de CAZERES-SUR-GARONNE (pour tous les enfants).
- Déménagement entraînant un changement d'école.

II. Les formalités d'inscriptions :

Les inscriptions à l'école maternelle ou élémentaire relèvent de la compétence de Monsieur le Maire. La répartition des enfants dans les écoles est déterminée par la carte scolaire communale.

Les inscriptions se font en deux temps :

1^e temps : Inscription administrative à la mairie

2^e temps : Admission pédagogique à l'école

1. Inscription administrative en Mairie :

Liste des pièces à fournir :

- **Demande d'inscription en Mairie** (pages 5 & 6).
- **Lettre d'engagement** (page 7).
- **Livret de famille** (en entier) ou acte de naissance de l'enfant portant la filiation.
- **Document d'identité d'un des deux parents avec photo.**
- **Justificatif de domicile des parents :**
Avis d'imposition ou de non-imposition (sans les sommes) si adresse actuelle.
Ou facture EDF-GDF (Éléance), facture téléphone, quittance de loyer, attestation d'assurance domicile, attestation CAF.
 - **Parents hébergés chez une tierce personne :**
 - Attestation d'hébergement + pièce d'identité de l'hébergeant.
 - Justificatif de domicile de l'hébergeant : facture EDF-GDF (Éléance), ou facture téléphone, quittance de loyer.
- En cas de divorce ou de séparation, **jugement** précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant
- **Photocopie du carnet de santé** de l'enfant (2 pages de vaccination) ou certificat du médecin attestant des vaccinations à jour.
- **Photocopie du certificat de radiation** qui sera à remettre au service d'inscription scolaire, à la mairie, et original du certificat de radiation au directeur lors de l'inscription à l'école (si l'enfant a déjà été scolarisé).
- **Assurance scolaire** de l'année en cours.

Dépôt du dossier:

A la **Mairie de CAZERES**, place de l'Hôtel de Ville, dûment rempli, signé et accompagné des photocopies des pièces justificatives demandées. **Aucune photocopie ne pourra être faite à la Mairie.**

2. Admission pédagogique à l'école :

Liste des pièces à fournir :

- **Certificat d'inscription délivré par la Mairie.**
- **Livret de famille** ou acte de naissance de l'enfant portant la filiation.
- **Document d'identité d'un des deux parents avec photo.**
- **Photocopie du carnet de santé** de l'enfant (2 pages de vaccinations) ou certificat du médecin attestant des vaccinations à jour.
- En cas de divorce ou de séparation, **jugement** précisant l'autorité parentale et la garde de l'enfant.

Dépôt du dossier:

Auprès de la **Direction de l'école** où a été affecté l'enfant par la Mairie, dûment rempli, signé et accompagné des photocopies des pièces justificatives demandées.

III. L'accueil périscolaire, extra-scolaire et l'accès à la restauration scolaire

Pour tout renseignement s'adresser aux directrices Alae :

Directrice des capucins et de l'hourride :

06.19.50.33.77 ou al.cazeres@cc-coeurdegaronne.fr

Directrice de la croix de l'olivier :

06.19.50.10.75 ou al.olivier@cc-coeurdegaronne.fr

Communauté de Commune Cœur de Garonne :

<https://www.cc-coeurdegaronne.fr/enfance-jeunesse/>

La restauration scolaire :

Elle est assurée par la commune de Cazères, les règlements se feront dans les locaux de ses services techniques situés : 5 avenue de Labrioulette, 31220 Cazères, selon les modalités suivantes :

- Auprès de Béatrice Arrouy sur rendez-vous (05.61.90.07.18) – cazeresrestauration@mairie-cazeres.fr
- Par le biais du portail citoyen ou par chèque, espèces, carte bancaire ou par prélèvement (fournir Relevé d'Identité Bancaire).

Le règlement de la cantine scolaire vous sera délivré par les services concernés et est consultable à l'adresse suivante :

<https://www.mairie-cazeres.fr/wp-content/uploads/2017/09/Annexe-delib-2022-07-50.pdf>

**AUCUNE PHOTOCOPIE NE POURRA ETRE FAITE AU SERVICE SEULS LES DOSSIERS COMPLETS
POURRONT ETRE INSTRUITS**

Responsables légaux : il est important de renseigner le document concernant les deux responsables légaux pour :

- **La transmission des résultats scolaires (circulaire n°94-149 du 13/04/1994)**
- **Les élections des représentants des parents d'élèves : chaque parent est désormais électeur éligible (note de service n°2004-104 du 25/06/2004)**

Vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données qui vous concernent (article 34 de la loi « Informatique et libertés » du 6 janvier 1978). Pour l'exercer, contacter la Mairie.

DEMANDE D'INSCRIPTION EN MAIRIE

Pour la rentrée scolaire de septembre

Pour l'année en cours

L'ENFANT

Nom : Prénoms :

Né (e) le : à : Dépt :

Sexe : Féminin Masculin Nationalité :

Adresse :

..... Code postal Ville :

Scolarité demandée : Maternelle Élémentaire Année scolaire :

■ Classe demandée : ■ Classe précédente :

RESPONSABLES LEGAUX

	Parent 1	Parent 2
Nom, Prénom		
Adresse		
Code postal		
Ville		
Tél. portable		
Tel. Domicile		
Tél. travail		
Mail		
Profession		
Autorité parentale	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non	<input type="checkbox"/> Oui <input type="checkbox"/> Non

Situation de famille : célibataire marié (e) divorcé (e) séparé (e) vie maritale pacsé(e)
(En cas de décision de justice, joindre la copie de l'acte correspondant)

Autre responsable légal (personne physique ou morale sur présentation d'une décision de justice) :

Organisme :

Personne référente : Nom, Prénom :

Adresse :

Tél. fixe : Tél. portable : Tél. bureau :

Mail :

Personne à prévenir en cas d'urgence autres que les parents :

1^e personne : Nom, Prénom :

Adresse :

Tél. fixe : Tél. portable : Tél. bureau :

2^e personne : Nom, Prénom :

Adresse :

Tél. fixe : Tél. portable : Tél. bureau :

AUTRES RENSEIGNEMENTS :

Fratrie existante : Oui Non Scolarisée

Nom	Prénom	Âge / Classe	École
.....
.....
.....
.....

Périscolaires :

ALAE matin : Oui Non Restauration scolaire : Oui Non

ALAE soir : Oui Non Transport scolaire : Oui Non

RENSEIGNEMENTS MEDICAUX :

Mon enfant présente une allergie, intolérance ou maladie de longue durée, je souhaite la mise en place d'un PAI (Protocole d'Accueil Individuel) pour :

Autres difficultés de santé ou recommandations :

Date et signature :

NOM :

Prénom :

Adresse :

N° de Téléphone :

LETTR E D'ENGAGEMENT

Je soussigné(e) Madame, Monsieur

.....

demeurant :

m'engage à scolariser mon fils – ma fille (1)

Nom : Prénom :

né(e) le à

en école maternelle – élémentaire (1) de Cazer es-sur-Garonne

pour l'année scolaire :

Signature

(1) Rayer la mention inutile

INFORMATION BASE ELEVES PREMIER DEGRE

(À conserver par la famille)

Note de l'inspection Académique de la Haute-Garonne

En date du 19 Octobre 2007

Base élèves premier degré a été déclarée à la CNIL le 24 décembre 2004 par le Directeur des Affaires Juridiques du ministère de l'éducation nationale de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Conformément à la loi du 6 janvier 1978 modifiée, le droit d'accès aux informations nominatives contenues dans la base de données s'exerce auprès du directeur d'école.

Rappel des articles 39, 41 et 42 de la loi du 6 janvier modifiée :

« Toute personne justifiant de son identité a le droit d'interroger le responsable d'un fichier ou d'un traitement pour savoir s'il défient des informations sur elle, et le cas échéant d'en obtenir communication.

Toute personne peut prendre connaissance de l'intégralité des données la concernant et en obtenir une copie dont le coût ne peut dépasser celui de la reproduction ».

Un identifiant national de l'élève (INE) sera attribué à chaque élève, ce qui permettra de suivre son parcours. L'élève conservera cet INE tout au long de sa scolarité.

Afin de faciliter la saisie des données, le directeur vous demandera de compléter une fiche de renseignement comportant l'ensemble des rubriques obligatoires de la base.